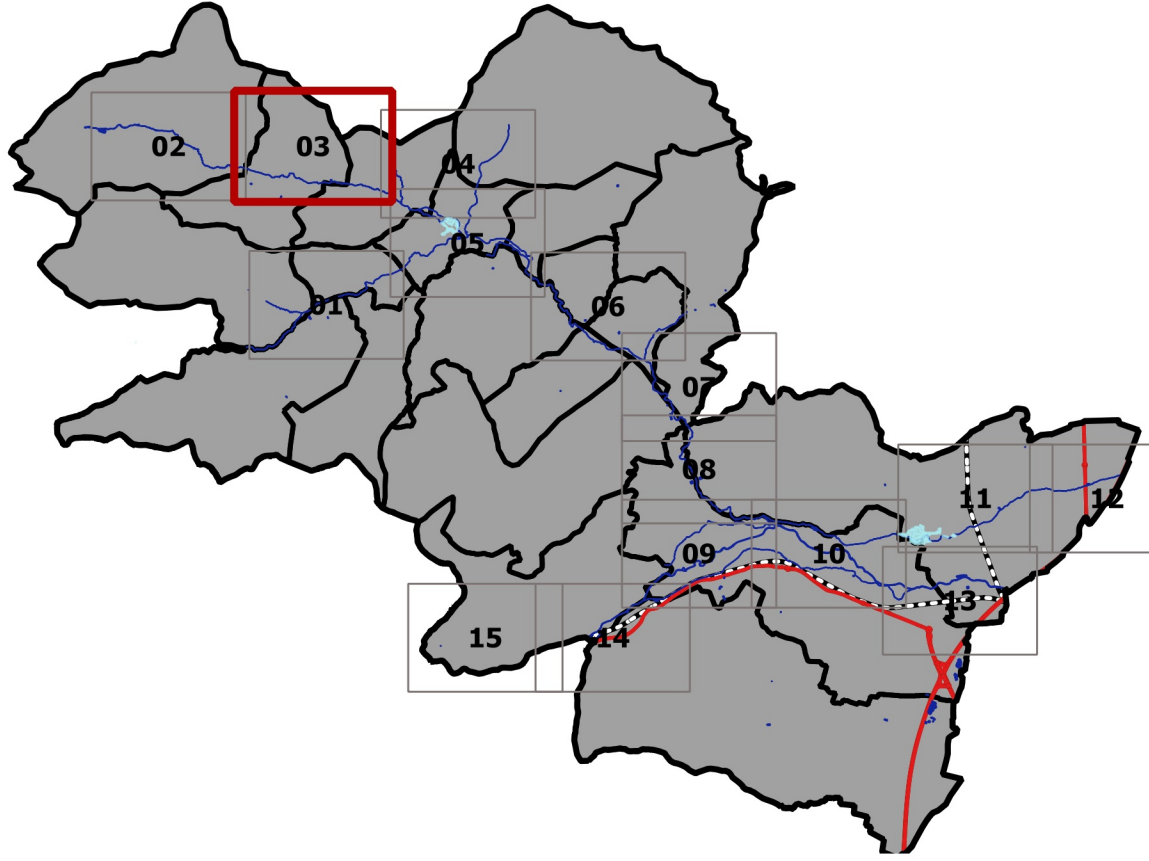


**PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE D'INONDATION
DU GIESSEN**

**PLAN DE ZONAGE RÉGLEMENTAIRE
ZONES INONDABLES PAR DÉBOREMENT
DU GIESSEN
Planche 03**

**ANNEXÉ À L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL
du 1er avril 2021**



Communes de Steige, Maisongoutte et Saint-Martin

Echelle: 1/2500

Direction Départementale des Territoires du Bas-Rhin
www.bas-rhin.gouv.fr

LÉGENDE

-  Cote des Plus Hautes Eaux (CPHE) en mètres (NGF-IGN69)
-  Zone d'Intérêt Stratégique (ZIS)

Zones d'interdiction

-  Zone rouge foncé
-  Zone rouge clair
-  Zone orange
-  Bande de sécurité arrière-digue

Zones d'autorisation sous conditions

-  Zone bleu foncé
-  Zone bleu clair
-  Sous-secteur bleu très clair

Éléments de repérage

-  Cours d'eau, plans d'eau et bassins
-  Réseau routier
-  Voies ferrées
-  Limites communales

Réalisation : DDT67/SER/PPR Mars 2021
Données : HYDRATEC
Fond de plan : IGN BD Topo® 2015
Plan Cadastre Informatisé - CD67 - 2017

0 50 100 m

